

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-79

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **10**
votants : **10**

OBJET :

CNP ASSURANCES
RENOUVELLEMENT CONTRAT 2023

Date de convocation du Conseil : **13 décembre 2022**
Affichée le : **05 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le : **13 décembre 2022**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE**
dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, MEYNARD Amélie.**
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques,
HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés : **Mme TYBULE Marie-José, Mme HALLER Sandrine.**

M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a demandé une proposition d'assurance à CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel en cas d'hospitalisation, arrêt maladie, accident du travail. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- de souscrire au contrat d'assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

La Secrétaire de séance
Annette BARRERO



Pour copie conforme
Le **13 décembre 2022**

Le Maire

Arnaud OVIDE

